



Agnès LÉDERLÉ

Chant grégorien et célébrations liturgiques

Dans un article paru dans le n° 36 de la revue "Laudem", Jean-Pierre Noiseux, co-directeur de l'Institut grégorien du Canada, étudie les possibilités d'intégration du chant grégorien dans les célébrations liturgiques paroissiales.

Dans son exhortation apostolique post-synodale *Sacramentum caritatis*, le pape Benoît XVI a demandé à ce que «comme les Pères synodaux l'ont demandé, le chant grégorien, en tant que chant propre de la liturgie romaine, soit valorisé de façon appropriée».

Que cela signifie-t-il ? L'auteur pense que «si l'on veut une liturgie qui respecte le sens du mystère célébré, on pourra y intégrer sans trop de difficultés le chant grégorien. Il faudra alors se demander comment et combien ?» Il faudra, d'une part tenir compte des ressources humaines dont on dispose, d'autre part faire la distinction entre les chants d'assemblée et les chants destinés à une chorale ou une schola.

«Pour les chants d'assemblée, principalement les chants de l'Ordinaire de la messe, il importe de ne pas utiliser le répertoire grégorien de façon trop sporadique. Nombreux sont ceux pour qui le chant grégorien est un chant nouveau. Il faut donc leur permettre de se familiariser, d'apprendre un répertoire simple et suffisamment varié, tout en évitant d'en changer trop souvent.» Beaucoup de personnes le découvrent avec bonheur.

Quant à l'obstacle que présente la langue latine, l'auteur donne ce conseil : «Il suffit de veiller à ce que, le plus souvent possible, les fidèles disposent des traductions françaises des textes. Pour les chants de l'Ordinaire, les fidèles connaissent bien l'équivalent français des textes latins et ils mettront peu de temps à comprendre ce qu'ils chantent.»

Enfin, dit l'auteur, il faudrait éviter, dans une même célébration, de faire cohabiter le chant grégorien et d'autres styles de musique liturgique pour éviter un mélange pas toujours heureux et préférer l'alternance avec l'orgue, celui-ci pouvant également se substituer aux pièces manquantes.